



## ÉDITORIAL

Chères et chers sociétaires,

Cet automne a vu la conclusion d'une démarche entamée il y a sept ans : le *Bulletin de la Société préhistorique française* a été sélectionné pour être indexé dans la base « Emerging Sources Citation Index », une des six bases de la Core Collection du Web of Science de Clarivate Analytics.

Pourquoi évoquer cette question dans cet éditorial ? D'abord parce qu'il s'agit, par définition, d'une bonne nouvelle pour la visibilité de notre revue et des recherches en préhistoire : notre bulletin est déjà inclus dans plusieurs bases de données bibliographiques internationales – parmi celles dans lesquelles le *BSPF* est entré le plus récemment, citons la base Scopus d'Elsevier et la base européenne ERIH Plus du Norwegian Centre for Research Data – et la décision de Clarivate Analytics va nous permettre de continuer à élargir notre audience. Ensuite parce que nous sommes conscients du fait que de plus en plus de préhistoriens – en particulier à l'étranger – sont soumis par leurs financeurs à l'obligation de publier leurs résultats exclusivement dans les revues recensées par le Web of Science. On peut penser ce que l'on veut de ce genre de clause, on peut même en penser beaucoup de mal, et la critique des abus de la bibliométrie a été faite depuis assez longtemps pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir ici. Quoi qu'il en soit, les préhistoriens sont parfois obligés de « faire avec », et nous savons que dans quelques cas, au moment de choisir un support pour leur manuscrit, des auteurs se sont détournés du *BSPF* pour cette raison. Eh bien, cette raison n'existe plus : voilà le message que nous voulons faire passer ici.

Cet automne a aussi vu la diffusion, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du « Plan national pour la science ouverte ». Ce plan instaure notamment des incitations de plus en plus fortes à ce que les résultats de la recherche publique soient rendus accessibles « à tous (...) sans entrave, sans délai, sans paiement ». La SPF ne peut bien sûr pas rester insensible à un tel programme. La libre diffusion des connaissances scientifiques en préhistoire, dans un esprit associatif et non marchand, a été la raison d'être de notre Société depuis plus d'un siècle ; en témoigne le fait qu'une grande partie de notre contenu (actualités scientifiques, actes des séances de la SPF, ouvrages anciens...) est aujourd'hui librement accessible en ligne, et que la durée de notre barrière mobile n'a fait que se réduire ces dernières années. Nous ne pouvons donc que nous réjouir des évolutions annoncées par ce nouveau plan.

Ces évolutions ne doivent cependant pas faire oublier que, sous quelque forme que ce soit – papier ou électronique – et même pour une structure non marchande, publier a un coût. Le CNRS,

le ministère de la Culture, l'Inrap, le Centre national du livre... en sont d'ailleurs bien conscients puisqu'ils accordent à la SPF, depuis des années, un soutien en subventions ou en personnel sans lequel nos publications ne pourraient pas voir le jour. Reste que ce soutien ne permet pas tout. Répétons-le : dans son organisation et son mode de fonctionnement actuels, la SPF a besoin des cotisations, a besoin des abonnements, ceux des individus comme ceux des bibliothèques et des centres de recherche ; cela afin de garantir la régularité de son activité éditoriale et la pérennité de la structure associative qui la porte efficacement depuis cent quatorze ans.

L'incitation à « publier *open access* » n'a de sens que si les moyens de cette publication libre existent bel et bien – c'est-à-dire si les institutions, mais aussi les scientifiques à tous les niveaux (disciplines, équipes, individus), sont conscients de la nécessité de soutenir un ensemble de revues de qualité sans but lucratif. C'est en tout cas notre souhait pour 2019, et c'est sur cet espoir que nous terminons en vous adressant, chères et chers sociétaires, nos meilleurs vœux associatifs pour la nouvelle année.

Le bureau de la Société préhistorique française